

Metz, le 16 avril 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
25 rue de l'Isle Jourdain
57645 NOUILLY

OBJET : Extension de l'Hôpital Robert Schuman -Porter à connaissance EP – Affichage en mairie

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2026-00096

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

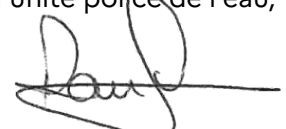
J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux pluviales» au titre de R.214-40 du code de l'environnement déposé par l'Association Saint André concernant l'extension de l'Hôpital Robert Schuman sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit la création d'un quai logistique, la construction d'un nouveau bâtiment et l'extension d'un parking extérieur.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Monsieur le Président de l'Association Saint André valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH